

La réponse au discours de la Sainte-Barbe :

« Aucune considération ne doit retenir les défenseurs de la mine de Ronchamp pour que soit maintenue l'activité des puits d'extraction »

De nombreux orateurs ont critiqué le Pool charbon-acier, responsable des déboires des mineurs.

RONCHAMP (envoyé spécial Paul ROOS)

Les échos du discours de M. Dumay, qui avait jeté un froid parmi la population ouvrière de Ronchamp, ne se sont pas estompés malgré l'éloignement du temps. Peut-être même se sont-ils amplifiés et leur résonance a, sans aucun doute, stimulé l'ardeur des vigoureux défenseurs de la mine de Ronchamp que l'on croyait jusqu'au jour de la Sainte-Barbe dernière, délivrée des dangers qui la menaçaient depuis près de cinq ans.

Et voilà, qu'à la fin d'une journée particulièrement joyeuse, des paroles d'anxiété étaient prononcées. Il n'en a pas fallu plus pour jeter l'alarme dans la région de Ronchamp et si la réunion de dimanche ne s'est pas déroulée plus tôt, les événements politiques en ont été la cause (élection de René Coty le 23 décembre 1953).

Défenseurs et hommes politiques

Voilà pourquoi, dimanche, dès 15 heures, dans la salle de la mairie de Ronchamp, une foule d'ouvriers de la mine, de la centrale électrique et nombre d'habitants de la région se trouvaient rassemblés. La question vitale de cette région était en jeu et valait que chacun s'y intéresse. Au bureau avaient pris place MM. Pheulpin, maire de Ronchamp et président du comité de défense de la mine ; Taiclet, maire de Champagny, qui fut désigné comme président de séance ; André Liautey, député de la Haute-Saône ; Maroselli, ancien ministre, et Fernand Perrot-Migeon, sénateurs ; le docteur Maulini et M. Dodelier, membres du comité de défense de la mine ; M.M. Mougenot, délégué du personnel, Ribière, secrétaire général des travailleurs du sous-sol. Après que M. Pheulpin ait donné lecture de la situation florissante de la caisse du comité de défense, qui accuse un excédent de recettes de 57.845 francs, il présente les excuses de MM. Maurice Georges et Robert Montillot, députés ; du maire de Melisey et de M. Clerget, conseiller général. Puis il commence à traiter de la question de la mine. Pendant près de deux heures d'horloge, le maire de Ronchamp va entamer une polémique avec les affirmations que M. Dumay, administrateur des Charbonnages de France, a donné lors du banquet de la Sainte-Barbe. Tantôt pathétique, tantôt violent, M. Pheulpin combat la thèse de la fermeture, opposant des documents et les témoignages qui ne peuvent qu'ébranler l'auditoire.

Cinq cent mille tonnes de charbon resteraient à extraire.

Depuis 1948, dit l'ardent défenseur de la mine, les puits de Ronchamp sont menacés de fermeture, mais est-ce bien à cause du manque de rendement ? Car, dit l'orateur, le charbon ne fait pas défaut dans le sous-sol haut-saônois. M. Dumay a d'ailleurs reconnu qu'il existait du charbon, que celui-ci était cokéfiable, mais il ajouta qu'il était sale et que son extraction devenait couteuse.

« Á qui la faute, s'écrie M. Pheulpin ? N'est-ce pas à l'administration de la mine oui, on le sent bien, veut à tout prix arrêter le travail. Car nul n'admettra que le sous-sol est dépouillé de son charbon »

Et il donne alors connaissance de rapports qui sont tous éloquents. Il fait savoir que, lors de récents sondages des géomètres, dont l'impartialité ne peut être contestée, les ingénieurs même ont découvert des gisements riches en charbon de bonne qualité. Mais voilà, on exploite là où il n'y en a pas, et l'orateur va même jusqu'à accuser les responsables de la mine de camoufler les bonnes couches.

« Certes, on a eu beau jeu à Paris de dire que le charbon extrait est sale, ajoute-t-il, on fait sortir des wagonnets qui contiennent plus de résidus que de charbon, mais alors pourquoi faire payer cette mauvaise gestion par les ouvriers ? »

« Il y a plus de cinq cent mille tonnes de charbon à extraire », et M. Pheulpin, pour appuyer sa thèse, fait état de rapports d'ingénieurs, de géomètres et prend en témoignage les déclarations écrites des mineurs et anciens mineurs ; MM. Pequenet Fernand de La Côte ; Abel-Théophile André, chef géomètre ; Émile Lombard, 41 ans de mine ; Émile Simonin, 36 ans de fond ; Augustin André, 38 ans de mine ; Albert Laloz, 41 ans de mine ; Jules Lamblin, 21 ans de mine ; Jules Juif, etc., qui tous, déclarent que l'on a délaissé des puits pouvant encore fournir des tonnes de combustible. Il demande à tous de faire pression pour que l'on reprenne les puits abandonnés et que l'on poursuive l'exploitation de Ronchamp.

Il faut passer à l'action

Après avoir effleuré la question de la Centrale électrique que l'on a omis de moderniser et dit quelques mots sur la façon dont la direction a traité le personnel en l'envoyant travailler à Lure et à Montbéliard, M. Pheulpin dit qu'on laisse affaiblir volontairement l'effectif de la mine, pour avoir, le jour où l'on voudra cesser toutes activités, l'excuse du manque de main-d'œuvre. De 1.000 mineurs en 1949, l'effectif est tombé actuellement au chiffre de 466. On ne remplace pas les partants ni les retraités.

« Il est temps que nous passions à l'action, s'écrie le maire de Ronchamp. Il faut 150 millions pour les sondages, il faut que nous allions à Paris pour appuyer les démarches de nos parlementaires. Là-bas, nous organiserons un meeting monstre et nous expliquerons à la classe ouvrière, aux métallos de la région parisienne les scandales de la mine de Ronchamp et, s'il le faut, nous passerons à l'action, nous descendrons dans la rue si cela est utile. »

Parlant des stocks existants, le délégué mineur fait ressortir que la Centrale électrique utilise du charbon de Blanzky et délaisse le charbon de Ronchamp. Ce scandale doit cesser.

Et en conclusion de son long exposé, M. Pheulpin déclare :

« Mineurs, si vous voulez nourrir honnêtement votre famille, il faut lutter pour la défense de la mine et nous saurons, s'il le faut, mourir pour que ne meure pas la mine. »

La voix du personnel

Parlant au nom du personnel, M. Mougenot fait état d'un long rapport de 1937, dans lequel il trouve matière à appuyer la thèse du comité de défense de la mine. Tout comme M. Pheulpin, il insiste auprès des parlementaires pour qu'ils fassent vite, car la vie de la mine est une question de mois. Il réclame le statut de l'E.D.F. pour le personnel de la mine.

L'examen de la situation par le docteur Maulini

Membre actif et dévoué du comité de défense de la mine, le docteur Maulini dresse, en un rapport de plus de vingt pages, l'examen de la situation et les décisions à prendre pour sauvegarder la mine.

« Trois personnes. dit-il, ont tour à tour exposé avec une grande loyauté le problème de la fermeture de la mine : MM. Pheulpin, Dumay et Bouly, lors de la fête de la Sainte-Barbe » et il veut tirer de ces allocutions leur conclusion.

Certes, le docteur Maulini se défend de vouloir abuser de la confiance des mineurs et c'est pourquoi il les met en garde contre des décisions graves concernant leur avenir. *« Si, dit-il, la décision de fermeture formelle n'était pas rapportée ou amendée ou explicitée d'ici quelques mois par tous ceux qui se sont penchés honnêtement sur ce problème, je devrais en toute conscience inviter tous les mineurs, particulièrement les jeunes mineurs, ceux qui sont indemnes de silicose ont encore la chance de trouver du travail ailleurs. Il n'existe en France, ajoute-t-il, qu'un seul bassin d'avenir : la Lorraine. Il faut profiter des places à prendre, parce que bientôt il n'y en aura plus. »*

Ayant ainsi libéré sa conscience, le docteur Maulini examine alors le discours de M. Dumay. Il voudrait que ce problème soit discuté par toutes les personnes portant en cette firme une responsabilité, en pleine collaboration avec le comité de défense. Depuis 1900, la mine n'a fait que périlcliter pour en arriver à la situation actuelle et s'il y a mévente du charbon, c'est parce que les pouvoirs publics du département et de la région n'ont rien fait pour activer l'utilisation du charbon de Ronchamp. Il signale très justement que les bâtiments publics de la région, dont il fait une description détaillée, sont chauffés au mazout ou au fuel, et que la centrale électrique de Ronchamp, elle-même, brûle du charbon lorrain et sarrois. *« Pourquoi se plaindre de mévente, dit-il, puisque l'exemple de boycottage de notre charbon a été donné par E.D.F. à Ronchamp ? »* *« On pouvait, si le charbon n'était pas de qualité extra, trouver une solution comme à Autun, dit-il, et effectuer un mélange. »* Il cite aussi comme référence l'exemple dont il fut le témoin d'un industriel de la région, à qui l'on a refusé de livrer vingt tonnes de crible, alors que le carreau est pourvu. Il traite du déficit qui n'est pas plus grave que celui de l'armée, de la S.N.C.F., de la Sécurité Sociale. Est-ce pour cela que l'on parle de supprimer ces administrations. Pour lui, le problème de Ronchamp est lié au problème général des charbonnages et la situation est en péril, sauf en Lorraine, à cause du pool charbon-acier.

Pour sauver Ronchamp, que faut-il faire ?

Les décisions que propose le Dr Maulini sont les suivantes :

Faire des sondages, améliorer le matériel d'extraction pour augmenter la production, faire des économies dans tous les secteurs. Il trace au comité d'entreprise, à la direction technique, au comité de gestion, une tâche bien détaillée. Il pense que les pouvoirs publics se doivent de considérer le problème avec une bienveillante attention et de recommander le plus possible l'utilisation du charbon de Ronchamp. Il lance un appel aux Chambres de Commerce de la Haute-Saône pour qu'elles défendent la réputation de la mine haut-saônoise et, enfin, compte sur l'action efficace des parlementaires pour créer un climat d'entente en vue de la reconsidération du problème.

« Ronchamp, dit-il en concluant, fut la première mine malmenée. Elle peut devenir la mine pilote des charbonnages de France. »

Les commerçants sont des défenseurs de la mine

Les orateurs précédents ayant quelque peu malmené les membres de la Chambre de Commerce de Lure, qui n'aurait pas eu à l'égard du problème de la mine une attitude des plus élégantes, M. Dodelier tient à préciser que l'Association des Commerçants de l'arrondissement de Lure est toujours prête à défendre l'intérêt de la mine de Ronchamp.

Le pool charbon-acier doit être aboli

Pour M. Tortey, secrétaire de la Fédération départementale du parti communiste, le problème de la mine de Ronchamp est lié au problème général de la main-d'œuvre de la mine. Le pool charbon-acier est la cause de la faillite des charbonnages de France, c'est pourquoi il pense que cet accord doit cesser si l'on veut sauvegarder le patrimoine national. Il pense qu'il faut passer à l'action et faire appel aux Fédérations de tous les travailleurs pour faire une manifestation de masse, afin d'arriver à activer le développement de la mine et faire appel à de la main-d'œuvre nouvelle.

M. Liautey veut éclaircir les contradictions

Il existe entre les rapports dont il a eu connaissance à cette réunion et ceux qui ont été fournis par les services officiels sur les possibilités d'extraction de charbon à Ronchamp, tant de contradictions que M. Liautey, député, dit qu'avant tout il faut savoir qui dit la vérité. C'est pourquoi il pense que les parlementaires de la Haute-Saône insisteront pour qu'une nouvelle commission d'enquête vienne sur place étudier les possibilités de continuation du travail de la mine. Mais, dit le député, cette commission ne doit pas comprendre uniquement des ingénieurs dépendant de certains pontifes, il faudra que toutes les couches sociales intéressées soient représentées à cette enquête. Il est d'accord pour dire que le pool charbon-acier est en grande partie responsable de cette situation et il estime que la mine n'a pas dit son dernier mot. Avec les possibilités de la science actuelle, il est peut-être possible de trouver l'utilisation du charbon de Ronchamp, mais faut-il le vouloir, et il fait un appel à l'union pour la lutte en faveur du maintien de l'activité de la mine.

M. Maroselli lutte depuis 1948 pour le maintien de la mine

Après avoir rappelé qu'il lutte depuis 1948 pour le maintien en activité de la mine de Ronchamp, M. André Maroselli, sénateur, pense que le gouvernement doit défendre l'intérêt de nos provinces et les petites industries. Avec l'aide des parlementaires du département, il espère obtenir un résultat favorable. Il faut agir vite, dit-il, car la situation n'attend pas. Malgré les difficultés qu'il n'ignore pas, le sénateur espère que cette fois, le ministre responsable saura faire preuve de franchise.

On importe trop de charbon, dit M. Ribière

Bien qu'il y ait déjà près de quatre heures que les orateurs parlent, l'assistance est toute attentive à la courte intervention de M. Ribière secrétaire des Travailleurs du sous-sol C.G.T. Tout de suite, le porte-parole des mineurs expose le problème de l'importation qu'il situe suivant un barème officiel : 13.998.374 tonnes ont été importées en 1952, c'est trop, et ce charbon est en majeure partie en provenance d'Allemagne, des U.S. A., de Belgique et d'Angleterre. Le prix du transport est au surplus très onéreux et si l'on se contentait de la production française, le prix de la tonne serait diminué de plus du double. Après avoir dit que le plan Monnet avait été pour la modernisation des mines, il combat le pool charbon acier, « cause de nos malheurs », dit-il.

Tout notre charbon est cokéifiable et l'on se demande pourquoi il n'est pas employé. Pourtant, chaque jour, des mineurs tombent au champ d'honneur du travail. Il parie aussi de la situation des retraites et dit que les mineurs sont les plus défavorisés au point de vue des pensions.

Pour défendre la mine, il faudra passer à l'action et, s'il le faut, il conseille aux mineurs d'imiter l'exemple de certains mineurs du Centre qui ont occupé la mine et procédé à l'exploitation par eux-mêmes, pour prouver que la mine était rentable.

Après que M. Pheulpin ait remercié les orateurs et lancé un nouvel appel à l'union de tous les mineurs pour la défense de leur gagne pain, la séance est levée.

Il est près de 19 h. 30.